

HISTOIRE D'UN PETIT RENDEZ-VOUS MANQUÉ

A l'institut en moyenne, c'est un rendez vous par jour qui est annulé le jour même ou oublié (voir même deux ou trois en cas de grand soleil).

A l'échelle du client, un rendez-vous manqué ce n'est pas très grave. Mais à l'échelle de votre institut cela représente 5h par semaine, 20h par mois, 240h par an.

Soit 5 semaines de temps perdu pour votre institut et pour les clients en attente de rendez-vous. Avec la conjoncture actuelle, vous comprendrez donc que:

Tout rendez-vous non décommandé 48h00 à l'avance sera facturé, tout chèque cadeau ou abonnement non annulé 48h00 à l'avance sera considéré comme fait.

A PARTIR DU 1er JANVIER 2024

**IL VOUS SERA DEMANDÉ UN ACCOMPTE DE 50% POUR LES PRESTATIONS
SUPERIEURES À 30€**

**ET UN RÈGLEMENT INTÉGRAL POUR LES PRESTATIONS INFÉRIEURES OU ÉGALES À
30€**

En espérant appliquer cette mesure au minimum.

Merci pour votre compréhension.